

Une stratégie ambitieuse portée par le développement durable

- **L'innovation au cœur de notre action pour plus de durabilité, de responsabilité et d'efficacité**
- **Des stratégies en semences et protection des cultures pour servir tous les modèles agricoles**
- **ChemChina: un propriétaire stable qui partage une vision à long terme**

Paris / France, 6 septembre 2018 – Syngenta France met en place sa stratégie visant à renforcer sa position de leader dans le domaine de la protection des cultures et à devenir un numéro trois dynamique dans le secteur des semences. Racheté en 2017 par ChemChina, Syngenta s'inscrit dans une vision à long terme avec l'agriculture durable placée au cœur de ses aspirations de croissance.

Au niveau mondial, les principaux axes de cette stratégie sont la poursuite de l'expansion dans les marchés émergents, notamment en Chine, l'intensification de la numérisation des offres agricoles et la poursuite des investissements dans les nouvelles technologies en vue d'accroître les rendements agricoles tout en réduisant les émissions de CO2 et en préservant les ressources naturelles.

« Nous sommes à un moment charnière de notre histoire où stabilité et vision à long-terme sont les maîtres-mots. Nous sommes prêts à engager la mise en œuvre de nos stratégies en semences et protection des cultures, et nous le faisons dans le cadre d'une organisation qui place le développement durable au cœur de nos activités et de notre ADN, » a commenté Bruno Baranne, Président de Syngenta France.

Stratégie France

En France, la vision à cinq ans sur le marché des semences est de détenir autour de 20 pourcent de parts de marché pour les **céréales** (conventionnelles et hybrides), notamment grâce aux orges Hyvido et le lancement prochain des blés hybrides. L'entreprise continuera de répondre aux différents enjeux en **tournesol** avec une progression à 35 pourcent de parts de marché, alors que le marché **maïs** sera renforcé grâce aux gammes Powercell visant l'ensilage, Powergrain et Artesian, apportant une meilleure résistance aux stress hydriques.

Pour les semences de légumes, l'entreprise continuera à innover en proposant des variétés sur ses segments qui répondent aux attentes des producteurs et des consommateurs :

- rendements, résistances aux maladies et développement du goût,
- moins gourmandes en main d'œuvre et intrants.

Sur un marché français tendu en protection des cultures, l'entreprise est leader du secteur grâce à un flux d'innovations soutenu permettant de proposer une gamme large qui répond aux besoins des clients. Pionnier du **biocontrôle**, notre offre se renforce notamment sur les marchés fongicides en vigne et légumes (Bastid/Blason®, Redeli®).

« Ces stratégies s'inscrivent dans la philosophie du Contrat de Solutions que nous soutenons d'ailleurs pour sa vision exhaustive des enjeux de la transition agricole et son approche pragmatique des solutions à mettre en œuvre, » a conclu M. Baranne.

Développement durable

Depuis près de 15 ans l'offre Syngenta est assortie d'un accompagnement en matière de sécurité, biodiversité et environnement par le biais de services et d'outils sans cesse renouvelés et conçus avec des réseaux d'agriculteurs tels que l'outil de durabilité Diagéris®. L'entreprise, engagée dans un dialogue social proactif, déploie ses initiatives de développement durable telles que le « Good Growth Plan » (Plan de Croissance Responsable), lancé en 2013 et dont les résultats dans le monde et en France démontrent toute la pertinence.

« La création de la Direction du Développement Durable permet à l'entreprise de prendre pleinement part au dialogue avec les gouvernements, les ONG, le monde académique et avec les acteurs de la chaîne alimentaire sur la question de la durabilité des pratiques agricoles, » a expliqué Xavier Thévenot, Directeur du Développement Durable France/Benelux.

L'agriculture digitale permet de diffuser plus rapidement et plus intensément les bonnes pratiques agricoles par le biais de partenariats et de sponsoring avec des start-ups. Mais d'autres canaux traditionnels présentent des opportunités de sensibilisation également importantes : l'opération Viser Zéro Impact de Syngenta France va aujourd'hui plus loin en utilisant le canal de communication offert par les emballages de nos produits de protection des cultures pour ses cinq messages clés :

- « Les abeilles butinent = pas de pulvérisation »
- « Buses à injection d'air et pression adaptée = dérive limitée »
- « Lavage et protection des mains = priorité sécurité »
- « Fond de cuve bien géré = eau préservée »
- « Couverts mellifères et faunistiques = plus de biodiversité »

« Après des années de travail avec des partenaires agricoles, l'équipe Agriculture Durable a construit le socle des bonnes pratiques phytos sous forme de 5 fondamentaux. Les agriculteurs y seront sensibilisés lors des quelques 600 000 contacts directs avec les caisses de nos produits sur lesquelles ces messages sont désormais imprimés, » selon Isabelle Delpuech, Responsable Développement Agriculture Durable.

Pour plus d'information, accéder au [Rapport Sociétal et Environnemental 2017](#).

A propos de Syngenta

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, à améliorer la biodiversité et à revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez www.syngenta.com et www.goodgrowthplan.com. Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse www.twitter.com/SyngentaFrance

Coordonnées

Responsable Communication Externe Glaïeul Mamaghani +33 (0)6 43 45 79 08 glaieul.mamaghani@syngenta.com	Directeur Développement Durable France/Benelux Xavier Thévenot +33 (0)6 80 90 95 00 xavier.thevenot@syngenta.com
--	---

Mentions société

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.
RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832
N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Mentions légales

BASTID® - AMM N° 2150479 - Composition : 12.5 g/l COS-OGA * - Non Classé - EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres au minimum par rapport aux points d'eau pour l'usage vigne. ® marque déposée par Jouffray-Drillaud et * substance active brevetée par FytoFend. **Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr**

BLASON® - AMM N° 2150479 - Composition : 12.5 g/l COS-OGA * - Non Classé - EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres au minimum par rapport aux points d'eau pour l'usage vigne. ® marque déposée par Jouffray-Drillaud et * substance active brevetée par FytoFend. **Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr**

REDELI® - AMM N° 2150067 - Composition : 500 g/l disodium phosphonate * - Non Classé - EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé permanent de 5 mètres par rapport aux points d'eau. ® Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta et * substance active d'origine ISK Biosciences Europe. **Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr**

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective. Ces déclarations se fondent sur des prévisions, hypothèses, estimations et projections actuelles. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus dont les effets sur les résultats, les niveaux d'activité, les performances et les réalisations pourraient sensiblement différer des déclarations prospectives. Ces déclarations sont généralement reconnaissables à l'emploi de mots ou expressions comme « croire », « anticiper », « escompter », « avoir l'intention de », « programmer », « estimer », « prévoir », « potentiel », « continuer », les formes négatives de ces expressions, l'utilisation du futur ou du conditionnel ou d'autres expressions similaires. Si les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes, ou si des risques ou des incertitudes inconnues se matérialisent, les résultats réels et le calendrier des événements pourront différer sensiblement des résultats et/ou du calendrier exposés dans les déclarations prospectives ; il convient donc d'éviter d'accorder une confiance sans réserve à ces déclarations. Syngenta rejette toute intention ou obligation de mettre à jour les déclarations prospectives en conséquence d'évolutions advenant après la période visée par le présent communiqué de presse ou pour toute autre raison.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**